[illegible] nous quitte que vous [illegible]

[illegible] vous dire toute ma gratitude [illegible] processus collaboration que vous [illegible] année et à vous renouveler l'expres[illegible] ma sincère amitié.

« ARISTIDE BRIAND. »

L'impression en Algérie

Alger, 23 février.

De l' « Agence Havas » :

« La démission de M. Jonnart n'a été connue à Alger que vers 10 heures du matin et cause une vive impression.

« A vrai dire, la nouvelle n'était pas inattendue, car le gouverneur démissionnaire avait à diverses reprises déjà manifesté le désir de se retirer.

« C'est ainsi que le 16 novembre, la « Dépêche Algérienne » publie une interview de M. Jonnart qui, entre autres déclarations, disait que seule la pressante sollicitation de M. Bérard, son ami, avait pu le décerminer à rester à son poste en Algérie.

« Dans l'entourage du gouvernant, on se montre très circonspect sur les causes de la décision prise par M. Jonnart.

« Il aurait pensé, assure-t-on, qu'après la crisa ministérielle, une autre orientation politique allait suivre et qu'il ne pourrait se mettre d'accord avec le nouveau ministère.

« On attend avec impatience à Alger le moment d'être fixé sur son successeur.

« Les esprits sont aujourd'hui absolument pacifiés grâce à cette période de tranquillité, l'Algérie accuse une prospérité croissante.

« On espère que la personnalité qui sera désignée pour les hautes fonctions de gouverneur n'appartiendra pas au monde politique et qu'on désignera un fonctionnaire rompu aux questions coloniales en général et aux questions de l'Algérie en particulier. M. Jonnart, M. Jonnart n'est pas actuellement à Alger. Il se trouve à Gouraya, à 100 kilomètres d'Alger ».

LA CARRIÈRE DE M. JONNART

M. Charles Jonnart débuta comme chef de cabinet de M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie. Conseiller de préfecture de la Seine, il fut élu, en 1896, conseiller général pour le canton de Fauquembergues.

En 1898, il s'était présenté aux élections législatives (scrutin de liste) et échoua avec toute la liste républicaine. Elu député pour la deuxième circonscription de Saint-Omer, en 1899, réélu chaque fois depuis ce jour, il fut ministre des Travaux publics dans le cabinet Casimir-Périer, du 3 décembre 1893 au 30 mai 1894.

Nommé par décret du 3 octobre 1900 gouverneur général de l'Algérie, à titre de mission temporaire, en remplacement de M. Lafèvre, il démissionna le 6 mai 1901 pour raisons de santé.

Ces hautes fonctions lui furent confiées à nouveau le 5 mai 1903, en remplacement de M. Revoil.

Un article du « Temps »

Une dépêche d'Alger annonce que M. Jonnart a envoyé au gouvernement sa démission de gouverneur général de l'Algérie. Au moment où M. Briand avait formé un nouveau ministère, M. Jonnart avait déjà voulu se retirer. Il n'était resté que sur les instances du président du Conseil. Aujourd'hui, M. Briand s'en allant, il s'en va décidément.

Il était découragé par l'attitude du Parlement dans l'affaire de l'Ouenza. Nous avons dit souvent combien elle est déraisonnable. Sous la pression d'une minorité qui entend modifier de fond en comble le régime jusqu'à l'avènement de la collectivisme, il ajourne indéfiniment la solution. Des possibilités économiques d'une importance exceptionnelle sont ainsi suspendues ; car derrière l'Ouenza, il y a d'autres richesses minières qui n'attendent que le bon plaisir du Parlement pour être mises en valeur. Toute une partie du développement de l'Algérie, aux intérêts duquel M. Jonnart était attaché, est paralysée par cette obstruction. Il était lassé de ne pouvoir parvenir à convaincre le Parlement de la nécessité de laisser agir l'Algérie. Que la métropole laisse l'essai d'un nouveau régime minier, elle en a le droit, puisqu'elle en supporterait les conséquences. Mais qu'elle prétende en imposer l'essai à une colonie qui n'en veut à aucun prix, c'est là un véritable abus de la force. Il n'y a à espérer une mise en exploitation logique de l'Algérie que si on lui permet d'en régler elle-même les modalités. Tous les bons esprits commencent à s'en apercevoir ; et si en donnant sa démission, M. Jonnart parvient à faire comprendre cette vérité à l'opinion, c'est un dernier service — et non l'un des moindres — qu'il aura rendu à la colonie.

Nommé en 1900 par Waldeck-Rousseau, M. Jonnart, au moment éloigné par sa santé, revint à Alger quand M. Révoil le quitta. On peut dire que son gouvernement a été caractérisé par un optimisme du bon aloi. Il avait une foi invincible dans l'avenir de l'Afrique du Nord, et il la faisait partager à ses collaborateurs et aux colons eux-mêmes. Qu'on ne croie pas qu'il y ait un mérite méritoire ; jusque dans ces derniers temps, l'Afrique du Nord a été un pays passablement décrié ; quand on la voit à la suite de ses élés secs, il semble qu'on ne pourra jamais rien tirer de ce sol brûlé. Nulle part la nature n'est moins clémente et on demande un plus grand effort de l'intelligence humaine pour être féconde et clément. Mais M. Jonnart est la démonstration vivante qu'à condition que cet effort soit fait, cette terre peut devenir une des plus fécondes et une des plus riches, à cause de la variété de ses produits. Deux siècles auront à montrer combien cette opinion était fondée. En 1900, quand il arriva dans la colonie, le commerce ne montait qu'à 566.185.000 francs. Il est vrai que c'était une année mauvaise et déficitaire. Or en 1910, la dernière année de sa gestion, ce même commerce s'est élevé à 1 milliard 22 millions, c'est-à-dire qu'il a, à très peu près, doublé en dix ans.

L'idée que M. Jonnart eut imprimer à la colonisation, l'efforts qu'il donna avec persévérance aux questions économiques, la réforme qui lui permit d'unifier les taxes des différents réseaux ferrés et de les ramener à des taux pratiques, l'emprunt de 175 millions avec lequel la colonie, dont les travaux publics depuis dix ans sommeillaient complétement, a pu entreprendre de construire un nouveau réseau et de terminer ses routes expliquent ce progrès vraiment prodigieux. Nous n'en avons pas de plus brillant à enregistrer dans notre histoire coloniale, qui nous fait cependant tant d'honneur.

M. Jonnart eût pu rester encore quelques années à Alger. C'était le souhait de toutes les personnes qui s'intéressent à l'Algérie. Nous regrettons donc sa résolution. Il laissera dans l'histoire algérienne une trace ineffaçable. Si nous voulions caractériser son gouvernement d'un mot, nous dirions que venu en Algérie dans un moment où elle était encore incertaine sur ses ressources naturelles et par conséquent hésitante sur sa destinée, il la laisse dans un état de confiance en elle-même et de prospérité qu'une année exceptionnelle dans la récolte des vins rend encore plus sensible à tous les yeux. Sous son habile direction, la croissance de la colonie a été marquée par un pas définitif. Son enfance est terminée ; elle est sortie de la période des tâtonnements.

⁂

Autour de la Crise

Il est intéressant de signaler l'article suivant sur la crise ministérielle, de M. A. Gervais, sénateur de la Seine :

La crise est ouverte. Le cabinet Briand est démissionnaire. Rendons cette justice aux ministres qui s'en vont qu'ils quittent le pouvoir avec dignité. On n'a pu discuter de leur politique mais on doit reconnaître qu'ils n'ont apporté dans l'exercice de leurs fonctions aucune préoccupation subalterne. Ils ont cherché à servir le pays et la République en conscience ; on peut soutenir qu'ils n'y ont pas réussi ; on peut affirmer qu'ils ont commis des fautes, mais en toute sincérité nul doit leur donner ce témoignage que s'ils se sont trompés c'est de bonne foi et que leurs intentions nat toujours été de défendre et de faire triompher à l'intérieur comme à l'extérieur les droits et les intérêts de la France républicaine.

C'est un sentiment de passion excessive ou de rancuna tenace, que nous devons nous défendre d'éprouver, que de poursuivre des hommes qui, très simplement et très loyalement, se démettent de fonctions qu'ils ne jugent plus pouvoir remplir, de critiques et de violance. Nons devons être des juges plus tolérants et plus impartiaux des efforts d'hommes de bonne foi et, dans un geste plus français en même temps que d'une saine et noble humanité, saluer avec sympathie ceux qui ont représenté devant le monde et l'opinion publique le nation et la démocratie. Ils ont tous été et l'on peut mettre M. Pichon en premier plan, de bons ouvriers du travail poursuivi à travers la temps pour accroître dans des moments difficiles le lorca et la lortuna du pays.

Car les moments sont difficiles. Ceux de demain le seront peut-être encore plus que ceux d'hiar. Nous entrons dans une phase mouvementée de notre histoire politique. Il ne faut pas se payer de mots ni se faire d'illusion.

Parfaitement indifférent à l'éclat des hautes fonctions, sans regrets et sans ambitions, je juge des circonstances présentes dans la seule préoccupation de dégager des événements ce qui peut servir mon pays et le République, la France et la démocratie. Or, ce qui me paraît avant tout indispensable c'est de dissiper une équivoque qui, depuis trop longtemps, pèse sur l'action républicaine du gouvernement et de dégager la politique de toutes ces questions de personnes qui perpétuent et déshonorent le régime parlementaire. Il faut aborder en toute franchise et toute clarté les problèmes qui se posent aujourd'hui. Ils sont nombreux, graves, redoutables. Il y a matière aux plus sérieuses banalités politiques. Tous les périls qui veille la transformation sociale et politique en préparation ne seront évités que si on s'applique à les affronter avec méthode et résolution.

Clarté, franchise, méthode et résolution ce sont les éléments indispensables qui doivent se trouver à la base des opérations parlementaires qui vont s'engager. S'ils ne sont pas les moyens décisifs employés on fera un pas de plus vers l'anarchie menaçaile. Le devoir de tous Gouvernement et Parlement, est ainsi nettement tracé. A la Chambre avant tout l'obligation de se reassaisir et de s'organiser. Elle est dans un état d'inconnaissance fâcheuse.

On a pu penser, pendant quelque temps, qu'il fallait laisser aux députés nouvellement élus le temps de se reconnaître et se classer. Les délais nécessaires à cette opération sont aujourd'hui écoulés. On pourrait même trouver qu'ils ont été exceptionnellement longs s'il ne convenait d'observer que la Chambre nouvelle a été considérablement renouvelée, qu'elle est arrivée avec une proportion considérable de députés nouveaux et que ceux-ci, fait grave et compliquant singulièrement l'œuvre d'organisation intérieure du Parlement par des partis exactement constitués, étaient le produit d'élections mal définies. Toutes les équivoques résultant de cet état de choses sont-elles maintenant dissipées ? Les partis ont-ils pu prendre enfin conscience d'eux-mêmes et se former ? On doit l'espérer. En tout cas le cabinet de demain doit aider à cette opération décisive et sa constitution doit avoir pour effet essentiel de dégager une majorité certaine, travaillant en communion sincère d'idées et de pensées avec le gouvernement, pour une politique exacte et positive. Le sort de la législature qui s'est ouverte en 1910 est à ce prix. S'il n'en est pas ainsi, on doit considérer que la période difficile dans laquelle on est entré ira s'aggravant et, de chute en chute, conduira la Chambre d'aujourd'hui à l'expiration d'un mandat qui aura été au moins gravement inféconde.

Donc il feut se prononcer. Pour faire cette œuvre les hommes ne manquent pas. Il n'est pas difficile dans ceux que l'on connaît, qui ont joué au cours des derniers événements un rôle de premier plan, de discerner les noms qui demain pourront dans un cabinet nouveau assurer le tâche de faire une politique avec un parti républicain fortement constitué. C'est M. Delcassé qui, depuis quelques années, après l'œuvre extérieure si considérable qu'il avait entreprise et presque portée à un sommet triomphal, a joué le rôle qu'on connaît et exercé sur la Chambre l'action la plus forte ; c'est M. Berteaux ; M. Caillaux, dont l'œuvre financière reste la plus complète de la troisième République ; dans les jeunes, c'est Steeg ; dans les ministres d'hier, c'est Puech ; au Sénat c'est M. Monis, M. Jean Dupuy, M. Vellé, M. Gauthier.

Je n'ai pas à dire ce qua sera le cabinet et comment il devra être constitué. Le jeu des combinaisons ministérielles est un peu trop connu du public qui sait tout ce qu'il a de fantaisiste ou d'intéressé pour que je m'y livre. Je dis seulement, en prenant des noms pour exemple, qu'il est facile de trouver tout un ensemble d'hommes de haute valeur et de bonne foi qui, agguimérés et judicieusement chergés da lâchea pour lesquelles ils sont nettement qualifiés, formeront un cabinet qui pourra affronter les obstacles que tout gouvernement eura à franchir demain.

Il ne s'agit pas d'entreprendre un programma de réformea chimériques et da travailler à una transformation sociale totale. Là n'est pas le vœu de la démocratie laborieuse. Elle sait qu'à chaque jour suffit sa peine. Elle redoute l'illusion qu'engendre toute surenrhère. Elle veut moins da promesses et plus de résultats. Ce qu'elle réclame c'est qu'on lui dise ce qu'on veut, avec ce qu'on peut, et qu'on le lasse.

Mais pour obtenir ce résultat il feut trois choses qui n'existent pas comme elles devraient exister : une politique, un gouvernement, une majorité. Ces trois forces se sont profondément dissociées dans ces derniers temps et la démocratie a le sentiment très net qu'il est lampe d'arrêter une œuvre de désorganisation qui serait dangereuse pour le régime. Il faut demain, dans la clarté d'un programme simple, vouloir juste et agir énergiquement.

A. GERVAIS,
Sénateur de la Seine.

Les Combinaisons

M. Caillaux et le discours de Lille

Au Sénat, on a de plus en plus le sentiment que si M. Combes refuse le pouvoir, M. Monis présidera un cabinet dans lequel entreront tous les chefs des groupes de gauche, entourés de collaborateurs compétents et qui seront les hommes de leur fonction. Une telle combinaison serait très favorablement accueillie par la Gauche Assemblée, qui, en se le rappelle, lui jusqu'à la fin fidèle à M. Combes.

A la Chambre, par une inclination naturelle, on cherche de préférence le chef du gouvernement parmi les députés les plus en vue des groupes radical et radical-socialiste, et le nom sur lequel se fait généralement l'accord est celui de M. Berteaux, qui, lui aussi, n'en pas douter, s'entourera d'hommes éprouvés et qualifiés.

Il apparaît comme des plus probables, dans l'une ou l'autre éventualité, que MM. Cruppi, Delcassé, Caillaux, Chaumet, Ch. Dumont, parmi les députés, MM. Monis, Gauthier, Couyba, Paul Strauss, seront parmi les principaux collaborateurs du président du Conseil.

La question du ministère des finances a été agitée tout particulièrement dans les conversations des parlementaires au Sénat et à la Chambre ; trois noms y étaient prononcés : ceux de MM. Charles Dumont, rapporteur général du budget, Caillaux et Gautier.

L'opinion qui semblait prévaloir tinit de réservée les travaux publics à M. Caillaux. L'heure est venue où, selon le mot si précis et si lord de son magnifique discours de Lille, la vertu des conventions de 1883 est épuisée », et où, par conséquent, pour le développement du réseau ferré, pour les grands travaux à entreprendre, peut-être pour l'homogénéité des tarifs de chemin de fer, de nouvelles combinaisons sont à étudier, et personne n'aurait plus d'autorité que M. Caillaux pour hâter, au mieux des intérêts de l'Etat, ces graves problèmes. Son esprit si ingénieux et si vif saura trouver des formules qui, pour le grand bien de l'industrie nationale, concilient tous les intérêts. C'est là une tâche tout à fait capable de tenter l'ancien ministre des Finances.

Quant à M. Charles Dumont, qui, comme vice-président de la commission de la législation fiscale, a collaboré à l'élaboration minutieuse de l'impôt sur le revenu, il est tout désigné pour chercher à établir, sur les principes mêmes de la réforme fiscale votée par la Chambre, les transactions indispensables qui mettront d'accord les deux assemblées et permettront d'aboutir vite à la réalisation de cette grande œuvre.

C'est la raison pour laquelle, à la Chambre, on semblait désirer la venue de M. Charles Dumont aux finances.

Les sénateurs, de leur côté, estiment que le rapporteur général du budget, M. Gautier, dont le discours dans la discussion de la loi de finances a été très remarqué, et qui s'est également attiré partisan de la réforme fiscale, est, par là même, désigné pour rétablir l'équilibre budgétaire et la mise au point de l'impôt sur le revenu.

Pour les sous-secrétariats d'Etat, on prononce les noms de MM. Paul Bourély, Malvy, Steeg et Emile Constant.

Enfin, on est unanime à reconnaître qu'après avoir apposé leur signature au bas de la lettre rédigée par M. Briand et qui se résume dans cette formule inacceptable pour un radical sincère : « La laïcité raisonnable », aucun des membres du Cabinet déminissionnaire ne peut collaborer avec le ministère de demain.

Dans les milieux syndicalistes

Le « Matin » qui s'est livré à une enquête dans les milieux syndicalistes, écrit :

Il est nombre de syndicalistes révolutionnaires dont les yeux se chargent de colère et la bouche s'emplit de haine au seul nom de Briaud. La chute du « camarade » les remplit d'aise, et ils ne voue l'envoient pas dire. Ils l'expriment d'ailleurs en des termes tels que les héros d'Homère paraîtraient à côté d'eux de tout petits garçons.

Chez les réformistes, la joie est peut-être moins bruyante ; elle est aussi intense.

— Briand disparaît, nous dit la citoyen Flancette, secrétaire du syndicat des cochers et chauffeurs. Vous m'en voyez ravi.

Et il ajoute :

— Pour trois raisons :

« La première, c'est qu'il ne répondait pas aux lettres qu'on lui envoyait.

« La seconde, c'est qu'il ne tenait jamais les promesses qu'il faisait.

« La troisième, et la plus grave, c'est qu'il avait créé, dans le pays, une mentalité spéciale dont l'effet le plus clair était de faire « saler » les « copains » que leur mauvaise étoile amenait devant les tribunaux. Le thermomètre des peines correctionnelles, en matière de grève, dépend, chacun le sait, de la chaleur ministérielle.

« Quant aux projets de l'ex-ministre, conclut le citoyen Flancette (contrat collectif, arbitrage obligatoire) autant n'en parler. Ils ne tiennent ni debout ni couchés ».

LES CHEMINOTS

Le citoyen Totin, président de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs, voit partir le président du Conseil sans aucune peine, même légère.

— Je n'ai pas encore digéré, nous dit-il, les dix-huit jours de prison préventive qu'il m'a fait faire à la Santé.

« Je ne veux point revenir sur le rôle odieux qu'il a joué lors de notre dernière grève.

« Depuis, il paraissait s'occuper des réintégrations. En réalité, il ne s'occupait de rien du tout.

— Qui va lui succéder ?

— Pas nous chaut. Nous disons seulement d'ores et déjà à son successeur, quel qu'il soit, que si on ne réintègre pas nos camarades injustement révoqués, que si on n'accélère pas le vote de la loi sur la rétroactivité des retraites, que si on ont l'on ne fait pas l'apaisement, le public ne peut pas compter sur un service régulier des chemins de fer ».

Ce sont paroles graves. Nous le laisons remarquer au citoyen Totin et au citoyen Fenot, administrateur du syndicat national des cheminots, qui assista à l'entretien.

— Ce sont paroles justes, répliquent-ils tous deux.

« Tant qu'ils n'auraat pas obtenu satisfaction, les cheminots travailleront toujours à contre-cœur. Tant qu'on n'aura pas réintégré chacun dans le service qu'il occupait avant la grève, vous aurez des accidents. Ce n'est pas impunément que l'on transborde, comme sur la Nord, des mécaniciens de banlieu sur les grosses machines des rapides ».

La Crise et les Journaux

Du **Radical** (Editorial) :

Ce que l'on demande, ce n'est point une personnalité exclusive, quel qu'en soit le talent avec l'adjuvant de quelques comparses, c'est un gouvernement, c'est-à-dire un groupement d'hommes animés des mêmes pensées et résolus aux mêmes actes, appuyés sur les énergies militantes d'un parti fortement organisé et d'une majorité parlementaire fermement attachée à son œuvre. Unité de vues, unité d'action, c'est la formule nécessaire du gouvernement que nous attendons : et si notre parti accepte toute la responsabilité d'opouvoir, il faut qu'il en ait toute l'autorité.

Et-ce clair ?

L'**Action** :

Nous ne doutons pas que tous les parlementaires vraiment soucieux de leur mandat, et M. le Président de la République tout le premier, ne mettent à profit le geste libérateur que vient d'accomplir le président du conseil d'hier.

Avant de construire, il faillait déblayer. La politique affirmée par M. Briand ne finit pas : elle commence.

De l'**Evénement** (M. Dumesnil) :

Et ceux qui avaient pu éprouver une réelle et loyale amertume à être obligés de se séparer de M. Briand, trouveront la pleine justification de leur vote dans ce fait que les thuriféraires de la droite et de l'Eglise avouent aujourd'hui cyniquement quels rêves ils avaient prétendu réaliser aux dépens de la République sous le couvert de l'apaisement.

De ceci, il ressort nettement que la situation n'est nullement embrouillée comme une certaine presse cherche à le faire croire : l'avenir est, au contraire, parfaitement clair.

Le pays est derrière les républicains fidèles à leurs traditions qui ont condamné une politique mystérieuse et incertaine, et ces républicains-là sentiendront demême de tout cœur un ministère qui pratiquera une politique bien résolue, bien franche d'action sociale et laïque sans la moindre concession aux hommes de droite ni aux gens d'église.

Du **Rappel** (Editorial) :

Le pays ne comprendrait pas qu'une fois encore le chef d'un gouvernement radical fut pris en défaut du radicalisme.

L'expérience qui s'impose doit être faite. Et si la Chambre, dans la suite, se montre hostile à un ministère radical dirigé par un leader radical, c'est à d'autres groupes républicains que l'on devrait faire appel, mais seulement après la tentative qui s'impose — et pas avant.

Le **Bulletin officiel de l'Alliance** républicaine démocratique, éditorial :

Selon le vœu du pays, le Parlement va-t-il reprendre, en dehors des éléments démagogiques, son œuvre de réformes économiques et sociales dans l'ordre, la justice et la liberté, d'accord avec un gouvernement résolu à ne se dérober à aucun problème, mais à écarter toutes les surenchères, à défendre tous les intérêts légitimes de la nation, à favoriser et à guider les efforts de la démocratie laborieuse ; en un mot, à gouverner ?

De l'**Humanité** (M. Jaurès) :

Est-ce le prétexte d'un appel au pays, et de cette campagne contre le Parlement et le parti républicain qu'annoncent avec complaisance les journaux plébiscitaires ? M. Briand capte-t-il vraiment faire de son mot orgueilleux et dédaigneux le centre de la vie française ? En tous cas, le début n'a rien d'éclatant et de noble. Il n'y a ni fierté ni accent donc ces récriminations larmoyantes et empoisonnées. Et tout cela ne voudrait même pas d'être noté si ce triste et ultime effort de l'œuvre de décomposition tentée par l'ancien président du conseil ne devait rappeler tous les partis de démocratie à la nécessité d'une organisation forte, d'un programme défini, et d'une vigoureuse action en pleine lumière.

L'**Eclair** :

Nos amis seront encouragés par la difficulté des complications que Briand traite hautement d'inextricables ; elles appellent le concours dévoué des bonnes volontés conscientes pour le salut de la nation. Les changements qu'a essayé de réaliser le cabinet tombé, et qui sont consignés dans le dernier appel de son chef, demeurent à l'ordre du jour : nous les reprenons dans son testament.

Le **Gaulois** :

La guerre aux congrégations n'ira pas toute seule, car le prochain gouvernement va se trouver en présence de décisions judiciaires qu'il ne pourra briser, et qu'il doit quand tourner, ce qui ne sera point une tâche aisée.

Du **Lyon républicain** (opinion de M. Augagneur sur la lettre du président du conseil démissionnaire) :

M. Briand se retire évidemment très désillusionné. Il eût pu, peut-être annoncer sa démission en termes plus modestes. Il semble qu'il ait voulu s'opposer devant le pays à la majorité républicaine ; son dernier acte est, conformément à sa conduite depuis un an, une manifestation de politique personnelle. Derrière les phrases apologétiques, il est bien forcé de reconnaître qu'il s'est trompé, que sa politique d'apaisement n'a pas réussi, que son « œuvre de laïcité raisonnable » a paru inacceptable aux républicains de conviction et de tradition.

Le président du conseil démissionnaire a eu le tort de ne tenir compte que de ses idées personnelles et de ses conceptions particulières. Cette attitude est permise à un député, à un homme d'opposition ; elle est inacceptable chez un chef de gouvernement. Un homme d'Etat ne peut gouverner qu'avec un parti, qu'en s'appuyant sur l'opinion d'un parti. M. Briand ne s'en doutait pas avant vendredi. Aujourd'hui, il n'en plaint, mais ne paraît pas en l'expliquer.

La Dépêche (de Toulouse) :

La lettre de M. Briand apparaîtra comme inopportune et injuste. La nouvelle, assurément inacceptable, que la plupart des collaborateurs de M. Briand resteraient à leurs postes et qu'on se bornerait à mettre à leur tête un homme nouveau, n'est évidemment qu'une manœuvre oblique des députés qui voudraient, à tout prix, empêcher la formation d'un ministère radical. Ce qu'on peut dire dès maintenant, parce que c'est l'impression générale, c'est que le gouvernement de demain ne vivra que s'il est l'émanation même de la majorité.

Le Courrier du Centre (de Limoges) :

Quelle politique veut-on faire ? Quelle politique peut-on faire ? La réponse est simple. La majorité a pris des engagements précis au moment des élections. Ces engagements ont été publiés par les soins du gouvernement. Ils constituent les grandes lignes de la politique de la présente législature. La majorité devra les tenir, quoi que lui proposent les successeurs de M. Briand.

A L'ETRANGER

Le Novoie Vremya (de Saint-Pétersbourg), indépendant :

M. Aristide Briand a fait preuve d'énergie aux moments critiques, et d'esprit de tolérance envers ses ennemis politiques. Ce sont là des qualités de véritable homme d'Etat. Elles justifieraient à elles seules le profond regret que nous ressentons au sujet de la démission de son cabinet. Mais comme alliés de la France, nous avons des raisons encore plus sérieuses de déplorer le départ de M. Briand, car son ministère n'a rien négligé pour rendre plus étroits les liens qui unissent les deux pays, et sous son égide,

---

La Quinzaine littéraire

Sainte-Beuve et Jules Lemaître

Il y a deux hommes en Jules Lemaître [illegible] en chacun de nous : ce qui rend [illegible] quelque « un peu de psychologie], [illegible] deux hommes, et assez différents, [illegible] contradictoires : un homme politique (qu'elle nous gâte de chacun, cette politique !) qui [illegible] République devient royaliste, se fit l'un des [illegible] et des créateurs de l'*Action française*, et, dans des réunions publiques, injurieuses pour les hommes et les institutions de notre régime, exprime (mais avec un sourire malicieux, qui fait naître bien des doutes), des idées vraiment trop surannées. Ce Jules Lemaître-là, je vous l'abandonne. Libre à vous d'absoudre ou de pardonner son « péché ». Cela ne me regarde point. Quand je fais de la littérature, je m'efforce à oublier toute politique. C'est une condition d'impartialité ; et puis, c'est bien agréable ! On ne peut pas toujours invectiver, condamner, haïr.

Et il y a Jules Lemaître écrivain : un critique et fin, et malin (dans tous les sens du mot !) si souple, si délicat ; un conteur léger et bref, qui est à merveille en langue ; un calomniateur délicatement ironique des [illegible] Bovet en marge desquels il peint de [illegible] figures ; un poète discret, doux, qui [illegible] avec des larmes dans les yeux ; un [illegible] dramatique d'une technique parvenue [illegible] et d'une observation clairvoyante, bref un des plus charmants esprits de la génération qui nous précède. Ce Jules Lemaître-là me cache et particulièrement l'autre, que je ne [illegible] bien volontiers en plaisir de l'admirer, de le relire en vue [illegible] de le parfaire [illegible] des variations littéraires), de [illegible] ses contradictions.

Car il n'a pas l'esprit de suite. Il [illegible] C'est, sans doute, qu'il est très [illegible]. Il ne [illegible] seulement à une [illegible]. Mais, comme moi, n'est-ce pas ? vous trouvez que ça a l'air très bêta une boussola ? Ne vous scandalisez pas ; mais j'estime qu'il faut changer de pôle. Il faut savoir quitter une opinion. Sauf dans les abstractions mathématiques (et encore ! dirait M. Poincaré), il n'y a pas de vérité stable. Il n'y a que la sottise qui soit immuable. Et comme l'on souhaiterait qu'elle aussi apprît à changer !

Jules Lemaître fut d'abord très moderne, très « contemporain ». Il nous explique les écrivains de son temps avec une sympathie, qui était presque de l'amour. Il tira du vrais talents au jour ; en revanche, il brisa quelques statues de faux dieux. Il admira fort Zola, et le dit très haut, avec de bons arguments, dans le même temps qu'Anatole France l'« éreintait ! » « avec plus d'esprit que d'équité, il y eut là deux évolutions en sens inverse, qu'il fut fort amusant de suivre. Jules Lemaître se prêta aux étrangers, à Ibsen, à Tolstoï, à Dostoïewski, à Maeterlinck. Les hardiesses du Théâtre Libre ne la déconcertaient point. Il sut retenir tout ce qu'il y avait de raisonnable et de légitime dans cette dramaturgie nouvelle.

Ce qui le l'empêche pas, peu de temps après, d'aider à la réaction latine, dont d'Annunzio donnait le signal avec sa trilogie d'*Enfant de Volupté*, de l'*Intrus*, de *Triomphe de la Mort*. En effet, Jules Lemaître s'est, dès lors, montré plus classique. Il se plaît à remonter vers notre dix-septième siècle. S'il parle de J.-J. Rousseau, sans grande bienveillance, il fait deux séries de Conférences sur Racine et sur Fénelon.

On lui reproche ce mouvement de recul. Il est pourtant bien naturel, bien humain. Racine, en est plus sensible au pittoresque, à la comédie, au lyrisme. Vieux, on se complaît plutôt à l'observation, en quêtes les hardiesses morales, ceux qui ont peint l'homme par le dedans. On remonte de Victor Hugo à Racine, de Balzac à Madame de Lafayette. On commence par Musset, on finit par Molière. Et puis, à mesure qu'on vieillit, (je le sais trop bien !) on goûte moins de plaisir à lire qu'à relire. Un certain âge atteint, l'on fait fi des relations banales ; l'on ne goûte plus que les amitiés choisies.

Si on a plaisanté, parfois sans discrétion, les « avatars » de Jules Lemaître, n'est-ce point que l'on n'a pas compris, ou, ce qui serait pis, voulu comprendre ?

Je m'étonnais donc que Jules Lemaître ne nous eût pas encore parlé de Sainte-Beuve, avec lequel il nous offre tant de traits de ressemblance. Sainte-Beuve, en effet, fut l'homme des « métamorphoses » — le mot est de lui-même, — en philosophie et en littérature (laissons la politique de côté !) il fut sceptique, puis chrétien, même théosophe, et de nouveau sceptique et désarmiste ; classique, puis romantique, et de nouveau classique. Il ferme le cercle. Il eubit toutes les influences, ou plutôt, il s'y « prêta ». Ce lurent pour lui des influences d'élection, toujours parfaitement conscientes et comment dire ? cambrées. Sainte-Beuve connut tous les états d'esprit, toutes les écoles du dix-neuvième siècle, dont il est ainsi le témoin, un témoin averti, intelligent, mais détaché, toujours libre. Quoi qu'on en ait dit, c'est un admirable exemple de sympathie littéraire. C'est en cela que Jules Lemaître lui ressemble.

Et ce sont ces affinités qui donnent tant de saveur, et, en même temps conferent d'actualité aux deux conférences que Jules Lemaître a faites les 13 et 20 janvier sur les *Péchés de Sainte-Beuve* et dont la *Revue hebdomadaire* a publié le texte dans les 5 et 6 cahiers de cette année. Lisez-les. Elles sont précisément écrites selon la manière de Sainte-Beuve. La phrase s'y colore de nuances. L'affirmation s'y atténue de « repentirs qui rappellent de très près les « mises au point » si exactes des *Portraits* et des *Lundis*. Et ces causeries piquent encore par leur indulgence. Comme il comprend tout, l'auteur est bien prêt de tout pardonner. On en aurait lui en vouloir, à moins d'affecter une sévérité de pharisien.

Jules Lemaître montre que Sainte-Beuve n'a pas eu tant de partis-pris, de jalousies, de rancunes, qu'il n'a pas tant « débiné » qu'on le prétend, peut-être parce qu'on l'a mal lu, peut-être aussi parce qu'on ne l'a pas lu. C'était là un préjugé, qu'il était bon de réduire. En somme, les jugements portés dans les *Portraits contemporains*, nous paraissent très justes, maintenant que nous sommes dégagés de nos engouements de jeunesse ! Chateaubriand et Hugo sont de grands, de très grands écrivains ; ils ont été les initiateurs d'un art nouveau ; nul ne le conteste plus. Mais leurs plus fervents admirateurs oseraient-ils prétendre qu'ils sont parfaits, que rien ne peut être repris ni dans leurs écrits ni dans leur caractère. Ils ont plus à perdre, certes, à nous unir idolâtrie qu'à une admiration réfléchie.

J'aurais souhaité que, dans sa première causerie, Jules Lemaître touchât Sainte-Beuve moraliste. Car c'est un moraliste, l'un des plus délicats, des plus riches de notre littérature. Pour moi, je relis presque aussi souvent les *Portraits de femmes* que les *Caractères* de La Bruyère. Je ne sache que certaines confidences de nos contemporaines qui nous dévoilent autant de secrets de l'âme féminine. Comme ce livre justifie bien ce petit dialogue placé en épigraphe : — « Avez-vous donc été femme, Monsieur, pour prétendre ainsi nous connaître ? — Non, Madame ; je ne suis pas le devin Tirésias ; je ne suis qu'un humble mortel, qui vous a beaucoup aimées ». C'est ainsi : il faut aimer pour comprendre. A la fin de certains de ses recueils Sainte-Beuve a publié des maximes et des réflexions morales qui, à mon sentiment, ne le cèdent pas à celles de la Rochefoucauld. Mais combien d'autres, encore, et de plus significatives, pourraient être extraites de ses « Portraits » ou de ses « Causeries » ! Chacun médite quelque travail de haut goût pour l'âge de la retraite. Moi, je rêverais de relire, plus tard, quand je serais encore un peu plus désabusé, de refire la plume à la main, tout l'œuvre de Sainte-Beuve et de composer ce choix. N'est avis que ce serait là un livre délicieux. Il quelqu'un voulait le faire avant moi, je n'en serais certes pas jaloux !

Dans ces seconde conférence, Jules Lemaître a caractérisé « Le Livre d'Amour », dit son sentiment sur le « grand péché », la liaison de Sainte-Beuve avec Mme Victor Hugo, disculpé le poète des « Consolations », à l'endroit duquel on fut sévère jusqu'à l'injustice. Son appréciation est judicieuse, mesurée, indulgente, juste comme il faut. Je vous renvoie à ces pages, que je ne puis, ni vous analyser, car j'en allacerais les nuances. Et il ne faut méconnaître les nuances ni avec Jules Lemaître, ni avec Sainte-Beuve, qui terminait sa confession poétique par ce vers :

« Je voulais la nuance, et j'ai gâté l'ordeur le Je me contenterai de jouter une glose brève.

Certains de ceux qui ont conté et jugé l'aventure en sont montrés bien naïfs. Ils n'ont pas voulu admettre qu'il y ait eu entre les amants, le suprême engagement, comme on disait au grand siècle. C'est ainsi que Larroumet s'était évertué pour prouver que Molière n'avait pas été trompé. Mais le génie mel-il donc à l'abri de ces accidents ? En quoi donc l'auteur du « Misanthrope » et le poète de la « Légende des Siècles » en pourraient-ils être diminués ? D'ailleurs, il n'est pas bien sûr que les hommes de génie soient toujours de bons maris, qu'ils aient, au sentiment des femmes, toutes les qualités. Les femmes ne sont pas obligées d'avoir, à tout moment, l'esprit critique. Adèle, en bonne romantique, avait du vague à l'âme, et femme enmurée... Sainte-Beuve, objecte-t-on, était laid. Mais un homme d'esprit n'est jamais laid. Qu'importe, d'ailleurs ? Les femmes sont plus sensibles à certaines éloquences qu'à la beauté. Elles sont disposées à aimer l'homme qui sait les comprendre, qui sait leur parler. Or, il ne me paraît pas contestable que l'auteur des « Portraits de Femmes » ne connût le cœur féminin, n'en pénétrât les sentiments les plus intimes, et que son langage n'exprimât toutes les nuances de l'intérêt, de la tendresse, de l'amour. Sur ce chapitre, il était beaucoup plus galant que Victor Hugo. Ironiquement, l'on m'accorderà que la psychologie n'était point le fait.

Je ne saurais insister sur cette observation. Il est plus à propos de signaler la conclusion de Jules Lemaître, si personnelle et nouvelle par sa justesse. Après avoir constaté que cette liaison fit perdre encore à Ste-Beuve quelques illusions, il termine ainsi, jugeant tout à le lois l'homme et l'écrivain :

« Ingénu, Sainte-Beuve ne le sera plus guère. La dernière image qui reste de lui est celle d'un vieux sage d'un extrême labeur et d'une extrême curiosité, mais de plus en plus incrédule, et de trop peu d'hypocrisie dans ses mœurs. Il avait eu la sensibilité religieuse : il ne l'avait plus guère. L'existence l'avait totalement désenchanté. Il croyait à moins de choses encore à la fin de sa vie qu'au commencement. C'est ainsi : ceux que la vie, avec ses douleurs et ses absurdités, ne rend pas plus croyants, elle les rend plus impies. Ce n'était pas sa faute. Il n'avait pas été heureux ; il s'était battu tout le temps contre la solitude sentimentale et morale. Pu reste, de la douceur, de la résignation, du courage, de la dignité professionnelle ; à travers tout, un sincère amour de la vérité ; un épicurisme à fond clique, ce qui est la bonne formule. Une figure qui fait songer à Montaigne, à Saint-Evremond, à Pierre Bayle, à Fontenelle... ; en somme, quelque chose d'autrement substantiel et vrai, et humain, et aimable que